

PROFESSIONNELS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES
EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2027

Tarifs en euro HT

Sommaire



Dates de valeur

3



Ouverture, fonctionnement
et suivi de votre compte en euros

4



Banque à distance

5



Moyens et opérations de paiement

7



Offres groupées de services

12



Irrégularités et incidents

16



Financements bancaires

17



Épargne, titres et placements financiers

19



Assurance et prévoyance collectives

21



Opérations à l'international

22



Succession

27



Autres services

27



Résoudre un litige

28



Dates de valeur ⁽¹⁾

PRINCIPALES DATES DE VALEUR EN JOURS OUVRÉS

• Réception d'un virement SEPA ou NON SEPA	J
• Remise de chèque(s)	J+1
• Versement d'espèces (guichet ou automates)	J
• Remise de prélèvement SEPA (sous réserve du délai de remise)	E
• Paiement d'un prélèvement SEPA	J
• Remise d'effets à l'encaissement (sous réserve du délai de présentation)	E + 1
• Effet présenté au paiement	J
• Encaissement de paiement par carte	J
• Paiement d'un chèque	J
• Retrait d'espèces	J
• Émission d'un virement SEPA ou non SEPA	J

J = date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire

Les dates sont exprimées en jours ouvrés (jours d'ouverture du Crédit Agricole du Centre Ouest et des systèmes de compensation)

E = Échéance

Jours ouvrés = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)



(1) Sous réserve d'acceptation de la banque.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

OUVERTURE, CLÔTURE

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ⁽²⁾ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code Monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte - au sein du groupe Crédit Agricole - hors groupe Crédit Agricole	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	E-relevé ⁽³⁾
Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé autre périodicité	1,99 €	GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte	6,79 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé de situation des engagements à la date de l'arrêté comptable (Compta Prêt)	44,83 €* -	-
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte <i>Détenteur d'une offre Pro by CA, d'un Compte à Composer ou d'un compte service professionnel</i>	21,00 €/MOIS GRATUIT
Commission de mouvement - Prélèvement mensuel - minimum de perception <i>Détenteur d'une offre Pro by CA, d'un Compte à Composer ou d'un compte service professionnel</i>	0,125 % 7,00 € GRATUIT
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents - recherche simple sur compte et opération (tarif à l'opération) - recherche complexe	18,08 €* SUR DEVIS
Frais pour attestation pour arrêté comptable/ commissaire aux comptes - par attestation	123,00 €* 22,67 €* SUR DEVIS
Attestation juridique ou fiscale	
Attestation ou acte complexe	
Frais de gestion de compte inactif ⁽⁴⁾ selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 €

(2) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(3) Les E-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel de banque à distance par Internet «Crédit Agricole En Ligne» à la rubrique E-documents.

(4) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.



Banque à distance

TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL (consultation des comptes)

- Service vocal FILVERT 24h/24 au **09 789 789 10** (Appel non surtaxé)

GRATUIT

SERVICES D'ALERTE PAR SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation de compte et/ou mini relevé de compte

- Abonnement mensuel

GRATUIT

- Par SMS reçu

GRATUIT

- Alerte écrétage

GRATUIT

- Alerte solde débiteur

GRATUIT

- Alerte mise à disposition des moyens de paiements

GRATUIT

GESTION DU COMPTE A DISTANCE PAR INTERNET CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL) - ABONNEMENT MENSUEL ⁽⁵⁾

- CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)

GRATUIT

- CAEL PRO Rib (Pro base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets)

7,15 €

- CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Rib avec gestion des effets et ordres boursiers)

7,15 €

Titulaire d'un Compte à Composer ou d'un Compte Service Professionnel

GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- *Le site internet > www.ca-centreouest.fr*
- *Nos applications mobiles > téléchargement et accès gratuit*

CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE

- CA-Certificat PERFORMANCE, par abonné

28,55 €/AN

- CA-Certificat PREMIUM, par abonné

60,20 €/AN

- Swift 3S Key

Nous consulter

- Frais de révocation Certificat

11,33 €*

(5) Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

SERVICES D'ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES

• EDIWeb	
- EDIWeb Virement	15,00 €/MOIS
- EDIWeb Transfert de fichiers	24,50 €/MOIS
- EDIWeb Saisie + transfert de fichiers + import de relevé	38,00 €/MOIS
• EBICS T et TS	
<i>Forfait mensuel EBICS (Transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)</i>	
- EBICS T	63,25 €/MOIS
- EBICS TS	63,25 €/MOIS
• Par compte supplémentaire	3,40 €
• Autres offres : <i>(ne sont plus commercialisées)</i>	
- EDIWeb Standard	14,80 €/MOIS
- Télétransmission : FAX + EDI	37,40 €/MOIS
- Abonnement télétransmission	48,75 €/MOIS
• SWIFTNET	Nous consulter
• Relevé de virements reçus pharmaciens <i>(n'est plus commercialisé)</i>	6,65 €
• Avenant au contrat, suppression, service complémentaire	42,45 €
• Relevé EDI	0.05 €/OPERATION
• Alertes SMS Fichiers non conformes	0,30€/SMS
• E-Facturation	NOUS CONSULTER





Moyens et opérations de paiement

ESPÈCES

• Retrait d'espèces au guichet (<i>Franchise de 2 retraits/trimestre</i>)	5,10 €
• Versement d'espèces au guichet via Automate De Versement (ADV)	GRATUIT
• Versement d'espèces hors ADV (<i>Franchise de 10 remises/mois</i>)	3,05 €/VERSEMENT
• Versements inférieurs à 5€ hors ADV	2,05 €/VERSEMENT
• Versement hors normes	
- billets > 50 000€	20,40 €/VERSEMENT
- pièces > 2 000€	15,30 €/VERSEMENT
• Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale Crédit Agricole	27,65 €
• Écart sur remise d'espèces	5,20 €/ÉCART
- Franchise	1/MOIS
• Avance remise d'espèces d'un coffre connecté	
- Niveau 1 : de 10 000€ à 49 999€ d'encaisse	40,25 €/MOIS
- Niveau 2 : de 50 000€ à 100 000€ d'encaisse	56,50 €/MOIS

CHÈQUES

• Frais d'envoi de chéquier	
- sous pli simple	2,95 €
- en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	8,25 €
• Format de chéquier particulier	Nous consulter
• Carnet de remises	GRATUIT
• Remise de chèque(s)	GRATUIT
• Frais d'émission de chèque de banque	14,20 €/CHÈQUE
• Confection de Lettres Chèques	Nous consulter
• Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	18,75 €
• Recherche/photocopie de chèque(s) (jusqu'à 15)	15,96 €/CHÈQUE
- au-delà	SUR DEVIS
• Chèque hors norme remis à l'encaissement	18,50 €
• Destruction de chéquier non réclamé	2,67 €/CHÉQUIER

MONÉTIQUE

Les cartes bancaires

• LSB Société	24,50 €/AN
• Carte «Professionnel Mastercard» à autorisation systématique et à débit immédiat	42,00 €/AN
• Carte «Business Mastercard» - à débit immédiat - à débit différé	66,30 €/AN 66,30 €/AN
• Carte «Business World» - à débit immédiat - à débit différé	165,00 €/AN 165,00 €/AN
• Carte de débit virtuelle	2,00 €/MOIS
• Frais de mise à disposition de la carte - en agence - à domicile en pli simple - en recommandé avec avis de réception (<i>frais de poste inclus</i>) à la demande du client	GRATUIT GRATUIT 12,60 €
• Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte - en agence ou via SOS CARTE	13,40 €
• Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	19,50 €
• Commande de carte en urgence - avec réception à l'agence - avec livraison nationale - avec livraison internationale	18,05 € 36,15 € 72,30 €
• Capture en cas de refus de restitution carte après notification	43,95 €
• Contestation injustifiée d'un achat par carte	49,35 €
• Recherche sur paiements ou retraits carte dans un pays de l'EEE	19,05 €
• Recherche sur paiements ou retraits carte en dehors d'un pays de l'EEE	38,25 €

Opposition de la carte

• Frais de mise en opposition de la carte - par la banque - par le titulaire	GRATUIT
--	---------

Retraits par carte

Retrait par carte en euro ⁽⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

du Crédit Agricole d'une autre banque

LSB	GRATUIT	GRATUIT
Professionnel Mastercard BusinessCard	GRATUIT GRATUIT	1,40 €/ RETRAIT à partir du 2 ^{ème} retrait / mois
BusinessCard Executive	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

• Frais fixes	3,70 €/RETRAIT
• Frais variables	2,45 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de conversion monétaire ⁽⁷⁾	

Autres retraits d'espèces par carte⁽⁸⁾

• Frais fixes	3,70 €/RETRAIT
• Frais variables	2,45 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	

Paielements par carte

• Paiement par carte en euro ⁽⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
• Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
- Frais fixes	1,07 €/OPÉRATION
- Frais variables	2,40 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire ⁽⁷⁾	
• Autres paiements par carte ⁽⁸⁾	
- Frais fixes	1,07 €/OPÉRATION
- Frais variables	2,40 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels	

Acceptation des paiements par carte en euros

• Commission sur encaissement carte	
- en proximité	Étude personnalisée
- à distance	
• Solutions d'encaissement de proximité	
- TPE mobile, TPE fixe, GPRS, Android	Nous consulter
• Solutions d'encaissement à distance	
- Paiement par lien	Nous consulter
- Solutions e-commerce de CAWL	
- Solutions de création site e-vitrine et e-commerce	
• Services e-commerce de CAWL (option du contrat d'acceptation)	Nous consulter
• Solutions PAYMED pour les Professions Libérales de Santé	Nous consulter
• Relevé mensuel papier monétique commerçants, par relevé	23,15 €

(6) ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen N° 2021-1230)
(7) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur <https://www.credit.agricole.fr/ca-centreouest/particulier/informations/tarifs.html>
(8) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

PRÉLÈVEMENTS SEPA ⁽⁹⁾ (SDD) ⁽¹⁰⁾ ÉMIS

• Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	59,80 €
• Domiciliation des prélèvements SEPA	GRATUIT
• Outil de gestion de prélèvement	Nous consulter
• Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement ⁽¹¹⁾	
- par fichier transmis	GRATUIT
- traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core	0,36 €
- par prélèvement SDD à échéance	0,36 €
- par prélèvement SDD B to B ⁽¹²⁾	0,36 €
• Dans le cadre des services WebEdi/EdiWeb	
- Abonnement Pack Prélèvement Confort	10,20 €/MOIS
- Abonnement Pack Prélèvement Confort +	17,85 €/MOIS
• Traitement des rejets	
- Impayé SEPA à la charge du remettant	0,97 €/PRÉLÈVEMENT
- Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	0,36 €/PRÉLÈVEMENT
• Émission d'annulation de SDD	1,25 €/PRÉLÈVEMENT

PRÉLÈVEMENTS SEPA (SDD) REÇUS

• Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B to B	8,50 €
- Mise en place	GRATUIT
- Mise à jour	GRATUIT
- Suppression	GRATUIT
• Opposition sur SDD	GRATUIT



(9) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.27)

-Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

-Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

-Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. -Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

-Principauté de Monaco, Saint-Martin, Ile de Jersey, Ile de Guernesay, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

-Royaume-Uni

(10) Le SDD (SEPA, Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(11) Si transmission Internet EdiWeb Swifnet, EBICS T ou EBICS TS.

(12) B to B : (Business to Business) Prélèvement inter-entreprises.

VIREMENTS

VIREMENTS SEPA⁽¹³⁾

Opération libellée en euro à destination et en provenance d'un prestataire de service de paiement situé dans un pays de la zone SEPA. Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés.

	En agence	Depuis EBICS, EDIWEB	Depuis Crédit Agricole En Ligne
Virement SEPA occasionnel ou permanent entre comptes au sein du groupe Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Virement SEPA occasionnel hors groupe Crédit Agricole (à l'unité)	4,90 €	0,27 €	GRATUIT
Virement SEPA permanent hors groupe Crédit Agricole (à l'unité)	1,70 €	-	GRATUIT
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	-	GRATUIT

• Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	34,05 €
• Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)	
- Agence	22,30 €
- Télétransmis EBICS/EdiWeb	11,10 €
• Facture Acceptée à Échéance (FAE)	
- Frais d'envoi	0,31 €

VIREMENTS NON SEPA ÉMIS VERS L'ÉTRANGER

Voir Rubrique Opérations à l'international

EFFETS DE COMMERCE

Effets à l'encaissement y compris les effets à l'escompte

• Télétransmission	
- Traitement par remise d'effet	GRATUIT
- Présentation à l'acceptation, par effet	0,40 €
• Prorogation, réclamation, avis de sort	21,30 €
• Changement de domiciliation	21,30 €
• Commission d'incident : par effet	20,40 €

(13) Pays de la zone SEPA (cf carte en page 30)



Offres groupées de services

Nouvelle gamme Pro by CA, à compter du 18/05/2026 :

La nouvelle gamme Pro by CA est une nouvelle offre comprenant les services essentiels pour gérer le quotidien de votre activité professionnelle.

INFOS DE L'OFFRE ET TARIFS ASSOCIÉS	Niveau de gamme	GAMME LIBERTÉ ⁽¹⁴⁾	GAMME ESSENTIEL	GAMME ESSENTIEL+	GAMME INTÉGRAL	GAMME INTÉGRAL+
	Tarif	10 € / mois	25 € / mois	35 € / mois	65 € / mois	110 € / mois
	Tarif Professions Libérales Règlementées ⁽¹⁵⁾	NC	12,50 € / mois	17,50 € / mois	32,50 € / mois	55 € / mois
SERVICES DE PROXIMITÉ	Mise à disposition d'un chéquier	Non autorisé	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande
	Dépôt de chèques	2 €/remise Crédit après encaissement	✓ Crédit sauf bonne fin à J	✓ Crédit sauf bonne fin à J	✓ Crédit sauf bonne fin à J	✓ Crédit sauf bonne fin à J
	Dépôt d'espèces	2 €/remise	FACTURÉ SELON CONDITIONS INSCRITES AU BARÈME PROFESSIONNELS PAGE 7			
CARTE BANCAIRE	Cartes bancaires physiques ou virtuelles	1 Mastercard pro (AS)	1 Mastercard Business	1 Mastercard Business	1 Business World	1 Business World
	Option : remplacement carte Business World	-	+5 €/MOIS	+5 €/MOIS	-	-
	Débit disponible – parcours agence	Immédiat	Immédiat ou différé	Immédiat ou différé	Immédiat ou différé	Immédiat ou différé
SOLUTIONS DE GESTION	Niveau de service Kolecto	Essentiel indépendants	Essentiel indépendants	Essentiel indépendants+	Essentiel TPE	Essentiel TPE
FONCTIONNEMENT ET TENUE DE COMPTE	Frais de tenue de compte	✓	✓	✓	✓	✓
	Commission de mouvement	✓	✓	✓	✓	✓
	opérations incluses (virements, prélèvements, chèques) ⁽¹⁶⁾	10/mois	15/mois	60/mois	120/mois	illimité
	Facturation unitaire par opération et au-delà	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	NC
ACCÈS À DISTANCE ET SERVICES EN LIGNE	Accès CA en ligne	✓	✓	✓	✓	✓
	Abonnement Web EDI	Non inclus	Non inclus	Non inclus	✓	✓
	Solution d'authentification forte dématérialisée	Non inclus	Non inclus	Non inclus	✓	✓
ASSURANCES DU QUOTIDIEN ⁽¹⁷⁾	Assurance Securicompte Pro+	✓	✓	✓	✓	✓
	Assurance Securihelp	-	✓	✓	✓	✓

(14) Offre réservé aux micro-entrepreneurs

(15) Sur les codes NAF (Nomenclature d'activités françaises) suivantes : 6910Z, 6920Z, 7500Z, 8219Z, 6619A, 4773Z, 8621Z, 8622A, 8622B, 8622C, 8623Z, 8690D, 8690C, 8690E)

(16) Opérations au débit du compte comprises dans le forfait : émission des virements SEPA (classiques et instantanés) depuis le service Crédit Agricole En Ligne et le service Ediweb + exécution de prélèvements SEPA Core + émission et paiement de chèques.

(17) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelle du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie – 75008 Paris, entreprise régie par le code des assurances

Les produits et services inclus dans l'offre EKO Pro sont :

Frais de tenue de compte actif

Commission de mouvement ⁽¹⁸⁾

E-relevé ou relevé de compte (mensuel)

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Rib)

Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone (Ma Banque)

Carte «Professionnel Mastercard» à autorisation systématique et à débit immédiat

COMPTÉ À COMPOSER PRO : VOTRE GESTION AU QUOTIDIEN
(N'EST PLUS COMMERCIALISÉE)

SOCLE

Frais de tenue de compte actif

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro)

Consultation et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque Pro)

E-relevé et relevé de compte (bimensuel)

Solde journalier par mail ou sms

Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement : SecuriCOMPTE Pro Plus ⁽¹⁹⁾LE BARÈME PAR TRANCHE ET PAR MOIS SELON
LES FLUX CONFIES AU CRÉDIT AGRICOLE DU CENTRE OUEST

• Jusqu'à 100 K€	19,40 €
• de 100 K€ à 250 K€	24,80 €
• de 250 K€ à 500 K€	31,35 €
• de 500 K€ à 750 K€	37,85 €
• de 750 K€ à 1 500 K€	45,90 €
• de 1 500 K€ à 3 000 K€	66,30 €

AVANTAGES TARIFAIRES LIÉS À LA POSSESSION DU CAC PRO

• Carte Business Card	- 15 %
• EDIWeb	- 30 %
• Frais d'envoi de chéquier sous pli simple	GRATUIT
• SecuriHelp Pro	- 50 %
• Frais d'opposition chèque par l'émetteur	GRATUIT
• Virement occasionnel SEPA instantané	GRATUIT

(18) La commission de mouvement est incluse dans le forfait jusqu'à 10 000 € de flux débiteurs par trimestre. Au-delà, ils seront facturés à hauteur de 0,12 %

(19) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

COMPTES SERVICES PROFESSIONNELS (NE SONT PLUS COMMERCIALISÉS)

Cotisation mensuelle

• Commercialisés jusqu'au 18/05/2013	
- Compte Service sans découvert	19,15 €
- Compte Service avec découvert de 1 à 4000 €	23,30 €
- Compte Service avec découvert de 4001 à 8000 €	28,85 €
- Compte Service avec découvert de 8001 à 16000 €	39,05 €
- Compte Service avec découvert de 16001 à 32000 €	68,05 €
• Commercialisés jusqu'au 30/09/2009	
- CP0	15,90 €
- CP1	24,00 €
- CP2	31,35 €
- CP3	54,80 €





Irrégularités et incidents

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT SUR COMPTE

• Commission d'intervention ⁽²⁰⁾	
- Par opération	9,40 €
- Plafond journalier	37,60 €
• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	19,10 €
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	18,15 €
• En cas d'interdiction bancaire :	
Frais suite à notification de la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	35,40 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²¹⁾	
- Montant du chèque < ou = 50€	20,60 €/CHÈQUE
- Montant du chèque > 50€	40,60 €/CHÈQUE
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	
• Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec une interdiction bancaire	35,40 €/CHÈQUE
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²¹⁾	
- Inférieur à 9,40 €	GRATUIT
- Supérieur ou égal à 9,40 €	10,60 €
• Frais de rejet d'effet au paiement	20,00 €
• Frais par saisie attribution ou conservatoire	100,00 €
- si provision insuffisante	26,60 €
• Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 100,00 €
- si provision insuffisante	10 % MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 26,60 €
• Frais de mainlevée saisie - attribution ou conservatoire	4,30 €
• Frais de retour courrier (client inconnu à l'adresse)	
- à la mise en place	20,42 €*
- gestion annuelle	42,25 €*



(20) Somme perçue par l'établissement en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...

(21) Ce montant ne comprend pas la commission d'intervention facturée séparément.



FACILITÉ DE CAISSE

• Frais de dossier	NOUS CONSULTER
• Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER

OUVERTURE DE CRÉDIT EN COMPTE COURANT (OCCC) FORFAITISÉES

• OCCC forfaitisées	
- 0 à 1500€	5,00€/MOIS
- 1501 à 5000€	10,00€/MOIS
- 5001 à 20000€	15,00€/MOIS

DÉCOUVERT AUTORISÉ - PAR LIGNE DE CRÉDIT

• Frais de dossier pour mise en place	
- à la réalisation et sur le montant du plafond	0,50 %
- minimum de perception	102,00 €
- maximum de perception	1 020,00 €
• Frais de dossier pour renouvellement : réexamen annuel	90,00 €
• Commission de plus fort découvert ⁽²³⁾	0,07 %
• Commission d'engagement	0,20 %
• Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER

ESCOMPTE - PAR LIGNE DE TRÉSORERIE

• Frais de dossier pour mise en place	
- à la réalisation et sur le montant du plafond	1,02 %
• Frais de dossier pour renouvellement : réexamen annuel	90,00 €

CESSION DE CRÉANCE LOI DAILLY

• Frais de dossier pour mise en place	
- à la réalisation et sur le montant du plafond	1,20 %
• Frais de dossier pour renouvellement : réexamen annuel	90,00 €
• Commission de bordereau	52,00 €
• Commission de créances	20,50 €
• Frais de notification	52,00 €
• Frais pour impayé, modification ou réclamation	52,00 €
• Frais pour cession de créance Dailly	45,90 €

AFFACTURAGE

NOUS CONSULTER

CRÉDIT COURT TERME

• Frais de dossier crédit court terme	
- à la réalisation et sur le montant du prêt	1,10 %
- minimum de perception pour les dossiers < ou = 50 000 €	163,00 €
• Frais de dossier Prêt Express Pro - demande en ligne / Internet	90,00 €

(22) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où le TMCT = 50 % Euribor mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

(23) Calculée sur le cumul du plus fort découvert de chaque mois du trimestre.

CRÉDIT MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT

• Frais de dossier crédit moyen terme	
- à la réalisation et sur le montant du prêt	1,10 %
- minimum de perception pour les dossiers < ou = 50 000 €	168,00 €

GARANTIES

• Frais de formalisation de nantissement sur contrat de vie/titres et produit d'épargne	
- interne	100,00 €
- externe	200,00 €
• Frais de gage	100,00 €
• Frais de formalisation de nantissement de matériel, fonds de commerce, de parts de société et de parts sociales ou actes de société <i>(Ces frais s'ajoutent aux frais d'enregistrement et d'inscription dûs selon les cas au Trésor Public ou au Greffe)</i>	200,00 €

CAUTION BANCAIRE

• Frais d'établissement caution bancaire	
• Mise en place d'un plafond	0.40% du montant accordé avec un minimum de 100 €
• Acte spécifique	200,00 €
• Commission d'engagement	2% l'an
• Mainlevée	30,00 €

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

(par prêt - hors frais de greffe/enregistrement sur nantissement et actions)

• Attestations diverses liées aux prêts	25,50 €*
• Décompte de prêt	51,00 €
• Désarchivage d'un contrat Assurance-Emprunteur	25,50 €*
• Duplicata de contrat de prêt	25,50 €*
• Mainlevée partielle ou totale de garanties	300,00 € Plafond 900,00 €
• Mise en place et renouvellement de garanties	102,00 €
• Mise en place d'un report d'échéance, d'un plan d'apurement	77,60 €
• Modification du compte à débiter	51,00 €
• Modification de la date d'échéance	51,00 €
• Modification de quotité Assurance Emprunteur en cours de vie d'un prêt	91,80 €
• Rédaction d'un avenant sauf réaménagement	300,00 € Plafond 900,00 €
• Réédition de tableau d'amortissement	27,29 €*
• Relance administrative (garantie, rappel carte grise)	25,50 €*
• Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT



Épargne, titres et placements financiers

ÉPARGNE DISPONIBLE

• Gestion automatisée de versement des excédents de trésorerie : ACTILIBRE Tandem Pro, par mois	28,35 €
• Compte Excédent Trésorerie (Marché Professionnels)	NOUS CONSULTER
• Sicav de trésorerie	NOUS CONSULTER
• Dépôt à terme	NOUS CONSULTER

PLACEMENTS FINANCIERS - OPÉRATIONS DE BOURSE : FRAIS DE COURTAGE

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL	Compte-Titres
Commission sur le montant de l'ordre	0,55 %
Minimum	8,65 €
Minimum pour droits	6,55 €
INVEST STORE INTÉGRAL	Compte-Titres
Ordres <= 1000 €	0,99 €
Ordres > 1000 €	0,12 %
Frais supplémentaires par ordre passé par téléphone	13,80 €

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

Commission sur le montant de l'ordre	1,10 %
Minimum	19,15 €
Minimum pour droits	11,80 €

AGENCE

	Compte-Titres
Commission sur le montant de l'ordre	1,60 %
Minimum	23,70 €
Frais fixes à la ligne	4,60 €
Minimum pour droits	13,90 €

SERVICES DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

	Compte-Titres
Frais proportionnels	0,024 % par jour de portage
Montant minimum	3,30 €
Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution	

AUTRES SERVICES

Compte-Titres

Commission sur OPCVM externe 40,80 €

Montant maximum -

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole [NOUS CONSULTER](#)

Ordres de bourse sur bourses étrangères [NOUS CONSULTER](#)

PLACEMENTS FINANCIERS - OPÉRATIONS DE BOURSE : DROITS DE GARDE

Droits de garde CTO (*Valorisation du portefeuille au 31/12*)

Valeurs	Commission Proportionnelle	Forfait par ligne
Actions CAsa, parts sociales, SCI, DAT, Bons, CDN	GRATUIT	
Autres valeurs Crédit Agricole	0,20 %	2,10 €*
Valeurs externes	0,45 %	5,00 €*
Valeurs nominatives	0,60 %	5,00 €*
Minimum de perception par an et par compte		32,50 €*
Maximum de facturation		415,00 €*
Détenteur offre INVEST STORE INTEGRAL		GRATUIT
Frais de tenue de compte CTO sans valeur		GRATUIT

AUTRES OPÉRATIONS SUR TITRES [NOUS CONSULTER](#)

ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE : PESR CONVERGENCE⁽²⁴⁾

Le PESR Convergence du Crédit Agricole est une solution d'épargne salariale et retraite qui combine un Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et un Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprises (PERCOL-I)

[NOUS CONSULTER](#)



(24) Amundi Asset Management - Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France



Assurance et prévoyance collectives

ASSURANCE DES PERSONNES, POUR VOUS ET VOS PROCHES

• Valeur Prévoyance - Valeur Prévoyance Multipartenaires ⁽²⁵⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• Protection revenus PRO ⁽²⁵⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• Assurance des Accidents de la Vie Professionnelle ⁽²⁶⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• Protection travailleur isolé ⁽²⁶⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• PERi : préparation de la retraite ou de la transmission ⁽²⁵⁾	DEVIS PERSONNALISÉ

ASSURANCE DE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

• Assurance responsabilité du dirigeant	DEVIS PERSONNALISÉ
• Assurance multirisque professionnelle ⁽²⁶⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés - Complémentaire Santé ⁽²⁶⁾ - Assurances santé collectives ⁽²⁵⁾	DEVIS PERSONNALISÉ

ASSURANCE DE VOS BIENS PROFESSIONNELS

• Assurance Cyber Protection ⁽²⁶⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• Assurance véhicule professionnel ⁽²⁶⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• SécuriHELP Pro : garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité ⁽²⁷⁾	1,00 €/MOIS

AUTRES SERVICES

• PACK Pro NEXECUR (télésurveillance) ⁽²⁸⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• SécuriCOMPTE Pro Plus : garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiements rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicule professionnels, et les documents officiels.	3,00 €/MOIS
• Sécuricompte Professionnels (N'est plus commercialisé depuis 2009)	41,60 €/AN
• Sécuricompte Professionnels (N'est plus commercialisé depuis le 18/05/2013)	40,85 €/AN
• Attestation d'Assurance	22,71 €*
• Désarchivage contrat d'assurance et/ou pièces justificatives (carte grise, ...)	21,75 €

(25) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 Boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Entreprise régie par le code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cédex 09.

(26) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 398 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cédex 15. 325 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantissant indiqués au contrat.

(27) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, Rue de la Boétie - 75008 Paris.

(28) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile - 72190 Coulaines, SIREN 799 869 342 RCS Le Mans, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers régionaux du service «Affaires Internationales» sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons proposer.

LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

Avis d'opération détaillé (papier ou FAX/MAIL)

Envoyé à chaque virement ou rapatriement	3,53 €
--	--------

Virement à destination de l'étranger (transfert)

Virement Europe (vers un des états membre de l'EEE ⁽²⁹⁾)	4,90 €
- si support EDI	0,27 €
Virement Euro Monde (vers un pays autre que l'un des états membres de l'EEE ⁽²⁹⁾)	0,11 %
- minimum de perception	26,84 €
- si support EDI	-20 %
Virement devises (tous pays)	0,11 %
- minimum de perception	26,84 €
- si support EDI	-20 %
Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €
Frais OUR (à la charge du donneur d'ordre) pays hors EEE ⁽²⁹⁾	40,96 €
Correction sur transfert non conforme (IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)	19,54 €*

Virement à recevoir (rapatriement)

Virement en € venant d'un pays de l'EEE (avec IBAN ⁽³⁰⁾ et BIC ⁽³¹⁾)	GRATUIT
Virement Euro Monde (en provenance d'un pays autre que l'un des états membres de l'EEE ⁽²⁹⁾)	21,16 €
Virement reçu en devises	21,16 €
Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €
Correction sur rapatriement non conforme (IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)	19,54 €*

LES COMPTES EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte	155,51 €
Commission de tenue de compte, par mois	28,93 €

PRÉSENTATION CHÈQUE AU PAIEMENT

Transfert devises (tous pays)	0,11 %
- minimum de perception	26,84 €
Frais d'impayé	51,80 €

LES REMISES DE CHÈQUE

Encaissement d'un chèque émis par une banque étrangère

Commission d'encaissement	
- si chèque < 76,00 €	Forfait net : 7,18 €
- si chèque ≥ 76,00 €	0,15 % avec minimum 41,27 €
<i>Si chèque en crédit après encaissement définitif : frais de port en supplément</i>	
Commission de change sur chèque en devises	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €
Impayé avec ou sans protêt (par impayé)	51,80 €

LES GARANTIES INTERNATIONALES (FRAIS DE PORT EN SUPPLÉMENT)

Garantie émise

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,375 %
- minimum de perception/trimestre	160,42 €
Frais d'établissement acte	139,81 €
Frais de mise en jeu de la garantie	0,15 %
- minimum de perception	89,10 €
Avenant ou modification	109,79 €

Garantie reçue

Notification	160,37 €
Avenant ou modification	109,79 €
Frais de mise en jeu de la garantie	137,89 €

LES EFFETS ET REMISES DOCUMENTAIRES (Frais de port en supplément)

Effets export

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	66,79 €
- maximum de perception	372,97 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €
Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	51,80 €

Remises documentaires export tous pays

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	66,79 €
- maximum de perception	372,97 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €
Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	51,80 €
Commission de non utilisation	51,80 €

Effets import

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	98,21 €
- maximum de perception	704,10 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €
Frais d'impayé	51,80 €
Avis acceptation effet	51,80 €

Remises documentaires import tous pays

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	98,21 €
- maximum de perception	704,10 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €
Frais d'impayé	51,80 €
Avis acceptation effet	51,80 €

LES CRÉDITS DOCUMENTAIRES (Frais de port en supplément)

Abonnement e_trade	GRATUIT
--------------------	---------

Crédits documentaires import

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,375 %
- minimum de perception / trimestre	159,40 €

Règlement

Commission d'étude de documents	0,15 %
- minimum de perception	142,73 €

Modification

Divers (termes du crédit documentaire)	124,60 €
--	----------

Divers

Paiement différé au prorata entre la date d'acceptation et la date d'échéance	0,125 %
- minimum de perception	106,87 €
Garantie pour absence de document	136,92 €
Garantie pour cession de marchandises	136,92 €
Frais d'étude documents irréguliers (à la charge du vendeur)	136,48 €
Clause UPAS	NOUS CONSULTER
Frais du correspondant si applicable	NOUS CONSULTER
Forfait possible (consulter le Pôle International)	NOUS CONSULTER

Crédits documentaires export

Commission de notification	0,10 %
- minimum de perception	142,73 €
Commission de confirmation	Taux variable selon les pays

Utilisation

Commission d'étude de documents	0,15 %
- minimum de perception	183,81 €

Crédits documentaires export (suite)

Divers

Commission de modification et de pré-étude	126,75 €
Commission de transfert de crédit	
- A la charge du 1 ^{er} bénéficiaire	0,15 %
- minimum de perception	294,22 €
Commission de négociation crédit	NOUS CONSULTER
Commission de transmission	NOUS CONSULTER
Frais du correspondant	NOUS CONSULTER
Forfait possible (consulter le Pôle International)	NOUS CONSULTER

COUVERTURE DE CHANGE

Ouverture de dossier (Change à terme, Flexigain, option)	82,94 €
Prorogation/levée anticipée, tirage Flexigain	30,53 €
Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €

OPÉRATIONS DE CHANGE (Ne concerne pas le change manuel)

Achat/Vente de devises

Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €

Change en ligne

(accès sécurisé avec certificat électronique ou par identifiant/mot de passe)

Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €

CHÈQUES DE BANQUE

Frais chèque de banque en devises	0,11 %
- minimum de perception	26,84 €
Commission de change sur chèque émis	0,10 %
- minimum de perception	21,39 €

Frais de port en supplément

DIVERS

Placement ou emprunt en devises	NOUS CONSULTER
Frais de recherche complexe	SUR DEVIS
Frais de recherche et photocopies	SUR DEVIS
Frais de messagerie SWIFT	20,54 €
Renseignements commerciaux sur l'étranger	SUR DEVIS
Service des délégués à l'étranger	SUR DEVIS

LES FRAIS DE PORT

France Chronopost	27,87 €* ²⁹
Etranger courrier international urgent	55,77 €* ³⁰

(29) **EEE** : Espace Economique Européen

(30) **BIC** (Bank Identifiant Code) : Code identifiant la banque

(31) **IBAN** (International Bank Account Number) : Numéro de compte international

Frais **BEN** : Frais à la charge du bénéficiaire

SHA : Frais partagés

OUR : Frais à la charge du donneur d'ordre

VOS INTERLOCUTEURS AU CRÉDIT AGRICOLE DU CENTRE OUEST

PÔLE INTERNATIONAL

caco.pole.international@ca-carcentre.fr

Opérations de flux : 09 72 72 01 84

Opérations de trade : 09 72 72 01 83

Opérations de change : 09 72 72 01 85

(Appel non surtaxé. Coût selon opérateur. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h)





Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026⁽³²⁾.

Mineurs

GRATUIT

Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €

GRATUIT

Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €

1% DU MONTANT TOTAL
DES SOLDES DES AVOIRS
DANS LA LIMITE DU
MONTANT FIXÉ PAR LA
RÈGLEMENTATION⁽³³⁾

Frais annuels succession inactive pour les successions ouvertes
avant le 13/11/2025

30,00 €

Frais de gestion annuels pour les successions ouvertes avant le
13/11/2025

140,00 €



Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse Régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan d'épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.



Autres Services

Frais de location de coffre-fort

- petite taille (10 litres) 97,17 €*
- taille moyenne (20 litres) 122,83 €*
- grande taille (40 litres) 188,83 €*
- très grande taille (60 litres) 204,42 €*

Frais d'ouverture forcée de coffre

678,33 €*

Redressement d'écritures (à la demande du client)

11,54 €

Photocopie d'archives, par photocopie

1,79 €*

(32) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

(33) Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole du Centre Ouest a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RECOURS INTERNE :

• Votre 1^{er} interlocuteur : l'Agence

Contactez tout d'abord votre Conseiller ou le Responsable de votre agence pour lui faire part de vos interrogations ou de votre mécontentement. Ils sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

• Votre 2^e interlocuteur : la Filière Excellence Client

Si la réponse apportée préalablement par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter notre Filière Excellence Client :

PAR COURRIER	PAR MAIL	PAR INTERNET
Crédit Agricole du Centre Ouest Filière Excellence Client 68 Avenue Pierre de Coubertin 36014 CHÂTEAUROUX CEDEX	DEMANDE. RECLAMATION. CLIENT@ ca-centreouest.fr	https:// www.credit-agricole.fr/ ca-centreouest/ particulier/ informations/reclamation- mediation.html

Le Crédit Agricole du Centre Ouest s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et à vous adresser une réponse dans un délai de 2 mois. Si toutefois votre dossier nécessitait une expertise complexe, ce délai pourrait être prolongé. Dans ces circonstances exceptionnelles le Crédit Agricole du Centre Ouest vous en tiendrait informé. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ; le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ; les services de paiement ; les prestataires de services de paiement ; le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

• Autres interlocuteurs

En cas de désaccord persistant avec votre agence vous pouvez vous adresser à :

Contrat d'assurance Dommages (<i>auto, habitation et autres</i>), santé	Contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès	Contrat d'assurance emprunteurs
PACIFICA Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15	PREDICA Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15	CACI Service clients 40, allée Vauban 59110 La Madeleine

RECOURS EXTERNE :

En cas de **refus** ou de **dénonciation de crédit ou de garantie**, vous avez la possibilité de saisir le **Médiateur du Crédit de la Banque de France**.

Le Médiateur

Au bout de deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite, le Médiateur peut alors être saisi de tout différend ou litige portant sur les services ou produits bancaires, financiers et d'assurance commercialisés par la banque. Dans le cadre de ses compétences, vous pouvez le contacter.

SERVICE OU PRODUIT BANCAIRE, COMMERCIALISATION DES PRODUITS D'ASSURANCES

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Le Médiateur Monsieur Xavier DE KERGOMMEAUX 68 Avenue d'ENA 75116 Paris	www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

SUR LA VIE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Monsieur le Médiateur de la FFSA la Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09	www.mediation-assurance.org

SUR UN INSTRUMENT FINANCIER

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Médiateur AMF 17 , place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02	www.amf-france.org

Pour plus d'informations, consultez la Charte de la Médiation sur notre site
<https://www.credit-agricole.fr/ca-centreouest/particulier/informations/reclamation-mediation.html>

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez contacter la plateforme européenne de Règlement des litiges en ligne accessible à l'adresse internet suivante
<https://webgate.ec.europa.eu/odr>.



Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

² La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

** Services assujettis à la TVA de plein droit. Conformément à la loi, le Crédit Agricole du Centre Ouest a choisi d'appliquer une facturation sans TVA à l'exception de la TVA de plein droit.*

Document informatif à vocation non publicitaire. Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Toute modification de ces conditions tarifaires est communiquée par écrit aux clients deux mois avant son entrée en vigueur. L'absence de contestation dans les deux mois vaudra acceptation. Chaque client de la Caisse régionale reçoit l'extrait des conditions générales de banque par courrier ou par mail. Ce document est un extrait des Conditions Générales de Banque au 1^{er} janvier 2027, il est élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires. Vous pouvez également consulter l'intégralité des prix de nos prestations et services sur notre site www.ca-centreouest.fr dans l'Espace Tarification dédié, accessible en bas de vitrine. Un catalogue est à votre disposition dans toutes les Agences de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest. La souscription de certains produits et services est soumise à l'accord de la caisse régionale ; renseignez-vous auprès de votre agence. Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5. Sauf indication contraire, les avantages ou réductions ne sont pas cumulables.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



CENTRE OUEST

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU CENTRE-OUEST. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est situé 20 rue Pierre Boulez - 87044 Limoges Cedex 1, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro 391 007 457, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 022 854, titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic numéro CPI N°87012022000000004 délivrée par la CCI de la Haute-Vienne, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie- 75008 Paris . Identifiant unique CITEO : FR234298_01WILS